N° 911-Février 2017 **BULLETIN MENSUEL** **ISSN 0999-9345**

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE SCIENCES ET ARTS DE LA SARTHE

Fondée en 1761, reconnue d'utilité publique par décret du 24 octobre 1968
Adresse : Médiathèque Louis Aragon, 9 rue Julien Pesche-72039 Le Mans cedex 09
Courriel : sasaslemans@gmail.com ; Site internet : www.sciences-et-arts72.fr

A - VIE DE LA SOCIÉTÉ

PENSEZ À RÉGLER VOTRE COTISATION 2017 (Banque Postale : Rennes 0018872K034)
Adhésion seule 30 €. Cotisation complète comprenant le volume annuel : 42 €. Cotisation pour l'étranger : 50 € ; Cotisation de soutien : à partir de 60 € (réduction d'impôt au titre des dons faits par les particuliers, art 200 CGI).

Prochaines séances : Samedi 4 février, à 14 h 30, à l'auditorium de la médiathèque
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2017. VENEZ NOMBREUX
suivie de la conférence de Pierre Chevet. Les fouilles de la Visitation, juin-juillet 2016
Samedi 4 mars : Thierry Gouault. Le collège de l'Oratoire au Mans
Dates à retenir (prochaines séances) : 1er avril, 13 mai et 10 juin

Nouveaux adhérents : Mme Martine Pécourt (retraitée) présentée par M. Terral.
M. Philippe Brissaud (égyptologue) présenté par Jean-Pierre Epinal.

N'hésitez pas à rendre visite à notre site INTERNET
Faites parvenir votre adresse mail pour FACILITER l'envoi des bulletins mensuels

Compte-rendu de la séance du 7 janvier 2017, sous la présidence de Jean-Pierre Epinal,
L'application en Sarthe de la Contribution patriotique de Necker, par Joseph Guilleux.

Necker by Duplessis 1781

Proposée par le ministre des finances Jacques Necker, à l'Assemblée Constituante, la **Contribution patriotique**, impôt extraordinaire, fut établie par les décrets des 6-9 octobre 1789, pour subvenir aux besoins financiers du royaume. On demandait à tous les habitants dont le revenu annuel dépassait 400 livres, d'en donner un quart, étalé sur trois années. Le premier tiers serait versé le 1er avril 1790, et les deux autres les 1er avril 1791 et 1792.

Si chacun devait faire sa propre déclaration au lieu de son domicile, celle-ci se heurta à une première difficulté : auprès de qui la déposer ? Selon sa domiciliation rurale ou urbaine ? Fin 1789, on devait s'adresser aux personnes issues des anciennes institutions des paroisses, ou aux municipalités. Il fallut en fait, comme dans tout le royaume, attendre l'installation des nouvelles municipalités élues en janvier 1790, du fait de la création des départements divisés en districts, cantons et communes.

Faute d'une nouvelle administration fiscale, les impôts de l'ancien régime continuèrent à être perçus en 1789 et 1790 par les collecteurs des paroisses. L'élaboration des rôles et sa perception nécessitèrent une prolongation des délais accordés aux communes, comme le montre la circulaire de Necker du 11 août 1790. Les lois des 27 mars, 8-10 août et 25-31 octobre 1790 conférèrent aux municipalités le droit d'effectuer des taxations d'office, des vérifications renforcées, conduisant à de fortes rectifications, et à des paiements de préférence en argent métallique.

Les rôles se constituèrent avec difficulté et beaucoup de retard. De plus les déclarations déposées en fin 1789 et début 1790, se révélèrent inférieures aux prévisions lors des versements. Pourquoi ?

Le législateur choisit de laisser, à chaque citoyen concerné, le soin d'opérer lui-même la délicate estimation de ses propres revenus. Comment prouver sa bonne foi, l'exactitude de son calcul, l'altération de ses revenus, et parfois comment justifier l'oubli « involontaire » d'effectuer une déclaration ?

Les bordereaux récapitulatifs des versements, établis par districts, au cours des trois années, ont été conservés pour 8 districts sur 9, soit pour 48 cantons, et 383 communes (sur les 426 du département). Il nous manque les données du district de Sillé-le-Guillaume.

La comptabilité publique arrêtée en août 1792 fait état d'une perception globale de 791 949 livres 11 sols 1 denier, à rapprocher d'une prévision de 1 044 274 livres 15 sols 10 deniers. Les impayés représentèrent donc 252 325 livres, soit 24,22 %, (21,38 % pour la ville du Mans). Cet écart fut, en réalité, supérieur du fait des paiements effectués en assignats en perpétuelle dévaluation.

Au niveau national, sur les 159 millions de livres espérés, 110 millions furent collectés. L'écart atteignait 30,8 %, supérieur à celui de la Sarthe qui fut de 24, 22 %. Ce fut une bien naïve erreur du législateur, de laisser à chaque citoyen concerné, la possibilité de calculer lui-même le montant de sa déclaration, de se fier à sa bonne foi, et de croire en son patriotisme fiscal qui allait vite tourner à la désillusion.

Joseph Guilleux

Le département de la Sarthe en 1790

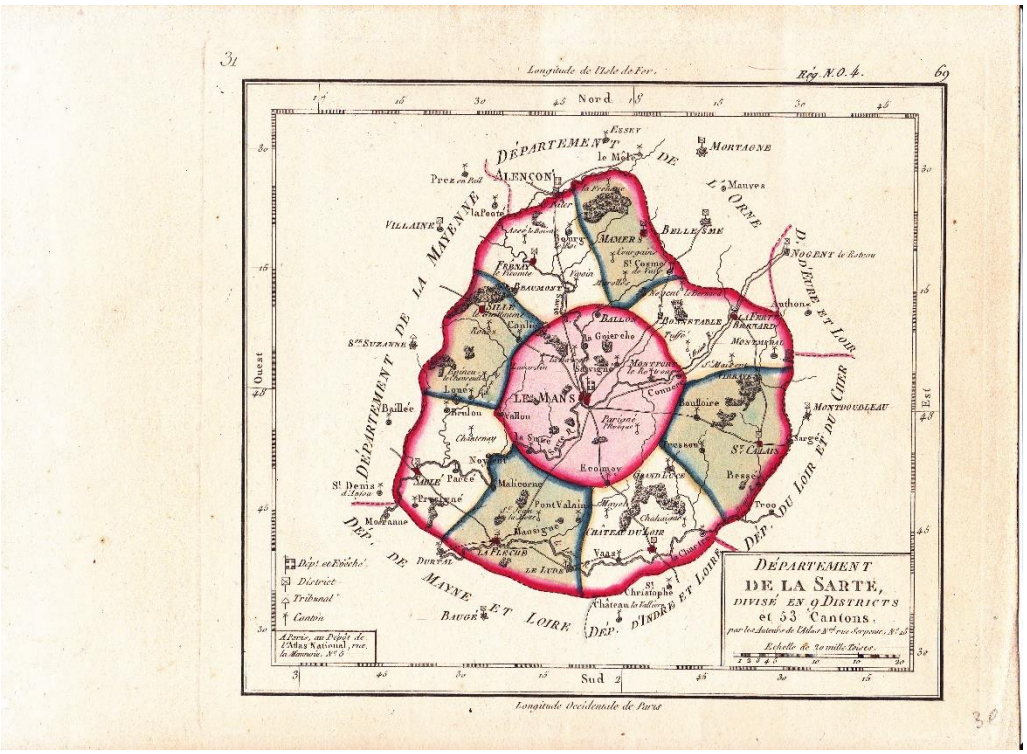

B - LES BRÈVES DE JOSEPH GUILLEUX

LE MANS

Écoles publiques. De nombreuses interventions ont été faites durant la période estivale dans les 74 écoles que compte la ville (39 maternelles et 35 élémentaires). Le montant des travaux engagés en 2016 s'est élevé à 1 818 000 €. La ville devra prévoir un budget de 6 millions pour mettre aux normes « handicapés » toutes les écoles d'ici 2023 (ML, 31 août).

La Maison Saint-Julien du diocèse située 26 bis rue Albert Maignan a été inaugurée le 4 septembre 2016. Le bâtiment offre une surface de 4 100 m^2 distribuée sur un sous-sol, un rez-de-chaussée et deux étages, pour un coût de 9,5 millions d'€, dont 3 millions ont été apportés par le diocèse de Paderborn. Tous les services diocésains y sont regroupés.

La société Novasep, fabricant de molécules anticancéreuses, basée près de l'université, construit un bâtiment de 2 000 m^2, livrable en fin d'année. Il abritera une nouvelle unité de production, labos, recherche et développement, un service contrôle qualité, des bureaux, un magasin de stockage (OF, 7 septembre).

Créée au Mans en 1960, installée depuis 1974 en zone sud, **la société *La Mancelle*** (40 emplois), appartenant au groupe Trigano, produit entre 300 et 350 caravanes chaque année. Elle vient de lancer un nouveau modèle, la *Liberty*, présenté au salon de Düsseldorf. Elle s'est offert la couverture du magazine Le Monde en plein air avec ce titre évocateur *L'audace à la française* (ML, 9 septembre).

Les riverains de **l'avenue du Général Leclerc** ont manifesté leur inquiétude auprès de la mairie à cause du **tapage nocturne** qu'ils subissent. **Trafic de stupéfiants**, violences se produisent quotidiennement. Après une rencontre houleuse avec les riverains et une réunion à la mairie, les services de la ville ont retiré tous les bancs publics et promis une présence plus marquée de la police urbaine ; ils ont annoncé l'installation de plusieurs caméras de vidéosurveillance (ML, OF, 13-14 septembre). Les mesures prises n'ont fait que déplacer les lieux du trafic de stupéfiants. À son tour, le porte-parole du collectif des habitants et commerçants du quartier des Halles a dénoncé ces pratiques et l'insécurité qui en résulte chaque jour (M-L et O-F, 28 septembre).

Street Art. Trois des arches du haut du tunnel ont été investies, le 14 septembre, par trois artistes STF, RNST et Tian. Ces grands formats pochés et bombés sur du papier tissu, réalisés dans les sous-sols de la Visitation ont été commandés par l'association Cours-et-Jardins, ils resteront suspendus pendant un an.

La municipalité a fait savoir que la transformation de **l'ancien stade Bollée**, désaffecté depuis 2011, sera suivie par un comité de pilotage, avec l'association des riverains du quartier. D'ici la fin de l'année, les grandes lignes d'un document d'orientation devraient être rendues publiques, avant le lancement d'un appel d'offre (OF, 20 septembre).

Une nouvelle **fouille préventive** a été prescrite aux abords du **chœur de la cathédrale** et de **l'enceinte médiévale**. Il s'agit d'atteindre les fondations de ces deux monuments pour définir l'ampleur des travaux archéologiques à effectuer en vue de l'aménagement d'un jardin promenade entourant le chœur de la cathédrale (ML, 22 septembre).

Savez-vous que le seul **centre national de formation de la SNCF** se trouve au Mans depuis 2010 au Technoparc des 24 Heures ? Plus de 10 000 élèves, stagiaires et agents y sont formés chaque année. On y

prépare à tous les domaines d'interventions techniques appliquées au milieu ferroviaire : mécanique, électronique, soudure, management. Ce Technicampus a ouvert ses portes au public pour la première fois le samedi 24 septembre.

L'entreprise d'E4V, spécialisée dans la construction de **batteries lithium** pour petits véhicules utilitaires et professionnels a remporté le prix de la stratégie disruptive à Nantes. Installée depuis 2011 dans la zone de l'université, forte d'une trentaine de salariés, elle a équipé 3000 véhicules en 2015,

L'usine Renault du Mans n'est pas un site de montage de voitures, mais une usine mécanique. C'est ici que sont fabriquées les pièces maîtresses, éléments de liaison au sol, que l'on regroupe sous l'appellation de châssis. Depuis le lancement de la Scénic, en 1996, sortie à 5 millions d'exemplaires, le site manceau s'est préparé au lancement de la Scénic 4 (ML, 27 septembre).

Créé en 1966 par **Lefranc et Bourgeois**, le site de production de peintures artistiques haut de gamme a fêté ses cinquante ans. Devenu **Col'Art**, le site de la zone nord qui emploie 350 salariés, est un leader mondial de la peinture artistique (ML et OF, 23-27 septembre).

DÉPARTEMENT

Lombron. La maison de santé pluridisciplinaire (545 000 €), 7ème structure du genre, a reçu ses premiers patients. Devant le désert médical qui commençait à se faire ressentir, la commune avait pris la décision de sa réalisation malgré le faible soutien financier de l'agence régionale de santé (OF, 11 septembre).

Le Bon Marché temple de la mode parisienne a invité **la biscuiterie de Sablé** à participer au rayon gourmandise de son exposition en hommage au raffinement français. Très visitée par la clientèle internationale, la Grande épicerie se fait l'ambassadrice de l'entreprise La Sablésienne (OF, 12 septembre).

Le département de la Sarthe rejoint la mobilisation des départements qui protestent contre la **chute des dotations de l'État**. En raison de la situation économique et du chômage, le RSA ne cesse d'augmenter (3% en 2016). L'État ne compense plus que 60 % de son versement aux 12 169 allocataires (OF, 15 septembre).

Connerré. Vendue en 2011 au groupe Reitzel, **l'entreprise Christ** (fondée en 1929) est revenue dans le giron de la famille Christ. En chiffre annuel d'activité, Christ élabore 9 millions de bocaux de plats cuisinés. 50 % contiennent de la choucroute, 38 % du cassoulet, et 1 million des légumes. Elle génère un chiffre d'affaires de 15 millions d'euros et emploie 81 salariés en CDI (ML et OF des 16-19 septembre).

Sceaux-sur-Huisne. L'entreprise de rillettes et de boudin **Bahier**, filiale du groupe Alliance, a fêté ses 50 ans le 17 septembre. Ses 426 salariés ont produit annuellement 15 300 tonnes de marchandises, dont 8 000 de boudin pour lequel la firme est le leader.

La Milesse. À la demande de la **communauté Emmaüs** de la Sarthe, deux graffeurs Xhuz et Gunter sont venus peindre gratuitement, durant une semaine, le portrait de l'abbé Pierre sur le grand entrepôt de Montaillé. Cette fresque est à l'image de ce Grand Homme 8,50 m de haut sur 3,20 m de large (ML et OF, des 22-24-25 septembre).

La **baisse du nombre d'écoliers dans les écoles rurales de la Sarthe**, 1 000 élèves perdus l'an dernier, a conduit les services de l'inspection académique à inciter les maires à prévoir des regroupements avec leurs voisins pour conforter une école. Ce dossier très sensible pourrait toucher 128 écoles rurales. Actuellement 95 communes sur les 364 du département sont déjà sans école (ML et OF, des 24-26 et 27 septembre).

Vion. Abandonnés depuis plus de quarante ans par la SNCF, les 5 km de voie entre Vion et Sablé sont en cours de débroussaillage. La remise en état des fossés complètement bouchés attendra 2017. L'avenir de cette ancienne voie reste posé. La SNCF serait favorable à une cession à la commune de Vion qui n'a pas les moyens financiers pour la transformer en une piste cyclable (OF, 30 septembre).

Pour répondre à la demande croissante d'œufs « bio » ou labellisés (44 % de la consommation française), les **Fermiers de Loué** vont recruter 150 nouveaux éleveurs. Ils viennent d'investir 3 millions d'euros dans une nouvelle calibreuse capable de traiter 130 000 œufs à l'heure (ML et OF 1er octobre).

Accès à l'autoroute. Le préfet de Région vient d'adresser un courrier au président du conseil départemental dans lequel il confirme que l'échangeur de **Connerré** a été retenu parmi les projets pouvant être éligibles. Un protocole de financement associant l'État et le conseil départemental sera formalisé. Les communautés de communes du Pays des Brières et du Perche ont indiqué qu'elles participeraient au financement. La déclaration d'utilité publique étant déjà faite, les emprises réalisées et le département déjà propriétaire des terrains concernés, les travaux devraient démarrer dès 2017 (ML, 1er octobre).

Théligny. L'ancienne école de la commune (221 habitants), fermée depuis 1983, a été réhabilitée, mise aux normes et adaptée pour devenir la nouvelle mairie (OF, 4 octobre).

Le fabricant sarthois de **tracteurs Claas** (750 emplois) subit les effets de la crise agricole. Avec une baisse des commandes de 31 %, en France, au mois de juillet, la cadence de production a été réduite à 33 tracteurs par jour, permettant tout juste d'occuper l'ensemble des salariés du site (ML, 4 octobre).

Le directeur gérant : Jean-Pierre Epinal

Impression SASAS